

L'Aigrette garzette

Egretta garzetta

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiiformes
- Famille : Ardeidés

Code Natura 2000 : A 026

Statut et Protection

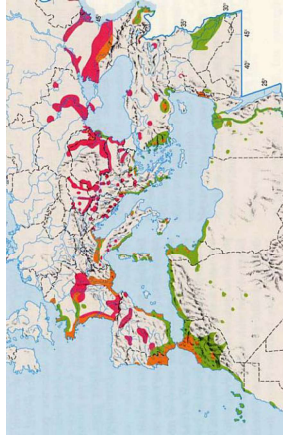
- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller



Description de l'espèce

Héron de taille moyenne entièrement blanc, ses pattes sont noires avec doigts jaunes. Son Bec est noir long et effilé. Deux longues plumes blanches sur la nuque et longues plumes ornementales sur le dos en plumage nuptial.

Répartition en France et en Europe



L'Aigrette garzette est largement distribuée à travers l'Europe méridionale (autour de la Méditerranée et de la mer Noire).

En France, l'espèce a longtemps été cantonné au littoral méditerranéen. Depuis les années 80, l'espèce a colonisé tout le littoral atlantique jusqu'à la Manche. L'espèce a aussi colonisé l'intérieur des terres par le couloir Rhodanien.

Biologie et Ecologie

Habitats

L'espèce niche essentiellement dans les boisements exigeants elle peut exploiter tout type de zones humides : marais d'eau douce, rizières, fleuve, lagunes, salines.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire de l'Aigrette est très diversifiée : poissons, insectes aquatiques, amphibiens, crustacés, mollusques.

Reproduction et activités

Le domaine vital autour des colonies est composé d'une mosaïque de lieux d'alimentation, disponibles dans un rayon de 10 à 15 kilomètres. Les sites d'établissement des colonies de l'Aigrette sont choisis en fonction de la disponibilité des matériaux de construction des nids et de possibilité de protection des jeunes et des œufs contre la pluie, les prédateurs et les nicherons voisins. Les sites sont toujours choisis sur des îlots pour décourager les prédateurs terrestres. La Ponte (3 à 5 œufs) intervient entre la mi-avril et la mi-mai. L'incubation dure 23 jours et l'élevage 40 à 50 jours. Les deux partenaires s'investissent dans toute les phases de la reproduction.

Migrations

La grande majorité des Aigrettes garzettes se reproduisant en France hivernent sur le littoral méditerranéen de la France et de l'Espagne. Mais on note des déplacements bien plus importants allant du Ghana à l'Égypte.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population d'Europe occidentale, en augmentation depuis une dizaine d'années, est estimée actuellement à 30 000 couples dont 10 000 en France. Dans notre pays, l'espèce a longtemps été inféodée à la Camargue, mais une très forte progression sur la façade atlantique entre 1989 et 1994 a inversé la situation puisque le littoral méditerranéen ne regroupe plus que 36 % des effectifs nicheurs contre 60 % pour la façade atlantique. Le couloir Rhodanien (Loire, Allier, Durance) et également la Garonne abrite 3 % des effectifs nicheurs français.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

L'Aigrette garzette utilise le site comme zone d'alimentation et d'hivernage, principalement au niveau de St-Seurin d'Uzet et de St-Thomas-de-Conac. Les individus (entre 30 et 50) observés proviennent des grosses colonies présentes en vallée de la Seudre. La reproduction sur le site, au sein des colonies de Hérons cendrés, notamment, est envisageable à moyen terme.

Menaces

Les fluctuations périodiques qui caractérisent la population française témoignent de sa fragilité. Le facteur-clief régulateur de la population est la perte des individus en hiver à cause des vagues de froid. Ainsi, vu la proportion d'hivernants en France, la population est grandement dépendante des aléas climatiques.

L'Aigrette garzette dépend également de l'entretien des milieux artificiels dans lesquels elle se nourrit : tonnes de chasse, plans d'eau, marais.

Des changements dans les pratiques agricoles ou la gestion des marais pourraient également les affecter

Mesures de gestion conservatoire

Le maintien des populations de l'Aigrette garzette en France dépend de la disponibilité des habitats de reproduction. Le maintien des zones humides qui forment le domaine vital de chaque colonie est essentiel. Enfin pour les sujets migrateurs, leur survie reste subordonnée à l'existence, le long des voies de migration, d'un réseau de zones humides joignant les lieux de reproduction aux zones d'hivernage

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable pour tous les Hérons migrateurs coloniaux comme le Bihoreau gris...